ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

61e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- New York (New York)
- 14 au 17 mars 2017

PARTICIPANTE

- Mme Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1ère vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.

CONTEXTE

- Depuis juillet 2015, la représentante du Québec est responsable du suivi des enjeux internationaux au sein du Réseau des femmes de l'APF, ce qui l'amène à le représenter dans des instances internationales.
- La 61e Session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU avait pour thème prioritaire l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en évolution.
- Cet événement majeur de l'ONU comprend des débats officiels en plénière entre des représentants des États membres et une multitude d'activités parallèles organisées par des gouvernements ou des organisations non gouvernementales.
- Depuis 2015, le Réseau des femmes de l'APF organise une de ces activités parallèles. En 2017, il avait pour thème : « Protection et autonomisation des femmes et des filles migrantes et réfugiées ».

THÈMES

- Pour l'activité parallèle du Réseau :
  - Droits des femmes migrantes et réfugiées : obstacles majeurs et pistes de réflexion
  - Le rôle des parlements et des parlementaires dans la protection des droits des filles et des femmes migrantes et réfugiées
  - Intégration du genre dans la gestion des crises humanitaires
  - Comment les migrations féminines peuvent favoriser et stimuler la structure de développement des pays d'origine et de destination
  - L'intégration des femmes migrantes et réfugiées, l'exemple du Québec

THÈMES (SUITE)

- Autres thématiques abordés dans des activités parallèles :
    - Concertation francophone de haut niveau : « l'autonomisation économique des femmes et leurs droits dans le monde du travail »
    - Activité du PNUD « Femmes au cœur des conflits : assurer une réponse différenciée selon les sexes
    - Activité de l'organisation des femmes arabes « investir pour les femmes réfugiées : convertir des défis en opportunités »
    - Activité de l'Union interparlementaire : « égalité des genres dans les lois sur la nationalité ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Partager l'expertise du Québec en matière d'intégration des femmes immigrantes au marché du travail et s'enquérir des pratiques ayant cours dans d'autres États.
- Participer aux réflexions portant sur la lutte pour le respect des droits des femmes migrantes et réfugiées dans un contexte de conflit armé dans leur État, mais aussi une fois arrivées dans le pays d'accueil.
- S'informer des pratiques à adopter en matière de législation favorisant l'autonomisation économique des femmes, et en particulier, des femmes migrantes et réfugiées.
- Explorer la possibilité pour le Réseau d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres organisations travaillant à l'atteinte d'une plus grande égalité des sexes.
- Faire rayonner les actions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et élargir son réseau de contacts.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'activité parallèle du Réseau a connu un vif succès avec une présence approchant les 100 personnes. Les participantes ont souligné l'extrême importance de traiter de l'enjeu du respect des droits des femmes migrantes et réfugiées en raison des réalités très particulières qu'elle vivent dans leur pays, lors de leur processus migratoire et dans le pays d'accueil.
- La présentation de la vice-présidente de l'ANQ lors de l'activité parallèle du Réseau, qui portait sur l'intégration des femmes migrantes et réfugiées au Québec, a été fort appréciée en raison des mesures concrètes qu'elle mettait en valeur. Elle a permis de faire connaître la vaste expertise du Québec sur le sujet.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	-	Par sa participation à plusieurs autres activités parallèles, dont par exemple celle organisée par l'Union interparlementaire sur l'égalité des sexes dans les lois nationales sur la citoyenneté, la vice-présidente a renforcé ses connaissances sur les législations favorisant l'autonomisation économique et le respect des droits des femmes en général et des femmes migrantes et réfugiées en particulier.	
COÛT	-	Per diem et autres frais	2 094,02 $
	-	Transport	1 659,48 $
		Total	**3 753,50 $**